

AIDE à l'utilisation du « PORTAIL ADHERENTS »

Accès internet – noter dans la barre de recherche : « SIST GAS BTP REIMS », puis sélectionner

« [GASBTP.FR - SIST BTP Aube, Haute-Marne, Marne](#) »

The screenshot shows the website interface for SIST GAS BTP. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, Contact, Plan du site, Mentions légales, and www.sistbtp.com. Below this is a large banner image of a construction site at night with cranes. The SIST logo and 'Service Interentreprises de Santé au Travail BTP GAS BTP' are overlaid on the banner. A horizontal menu below the banner contains several items: 'Qui sommes-nous?', 'Actualité', 'Prévention', 'Documents', 'Nous trouver', and 'Portail Adhérents'. The 'Portail Adhérents' item is circled in red. A blue arrow points from the 'Portail Adhérents' item down to the text 'Sélectionner ensuite l'onglet : Portail adhérents' located below the screenshot. The main content area is divided into 'Actualités' (with a list of 3 items) and 'Informations' (with several paragraphs and a list of links). A search bar is visible on the left side of the page.

Sélectionner ensuite l'onglet : **Portail adhérents**

Bienvenue sur votre Portail Santé Travail

Cette interface sécurisée vous permettra de :

- Mettre à jour votre fiche administrative
- Déclarer l'arrivée ou le départ de vos salariés
- Consulter ou demander vos rendez-vous médicaux
- Visualiser et imprimer vos factures
- Effectuer votre déclaration annuelle d'effectifs
- Mandater votre Cabinet Comptable

Liens utiles :

[Mode d'emploi du portail](#)
[Site gouvernemental COVID](#)

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement.

Adresse dédiée au Portail : Assistance_portail@gasbtp.com
 Téléphone : 03 26 48 42 13

État du personnel

Vous devez valider l'Etat du personnel, lors de la 1^{ère} connexion au portail, en début d'année, lors de l'attribution d'un nouveau numéro adhérent pour accéder aux rubriques du portail.

Sélectionner le « crayon » devant Année XXXX pour faire la saisie

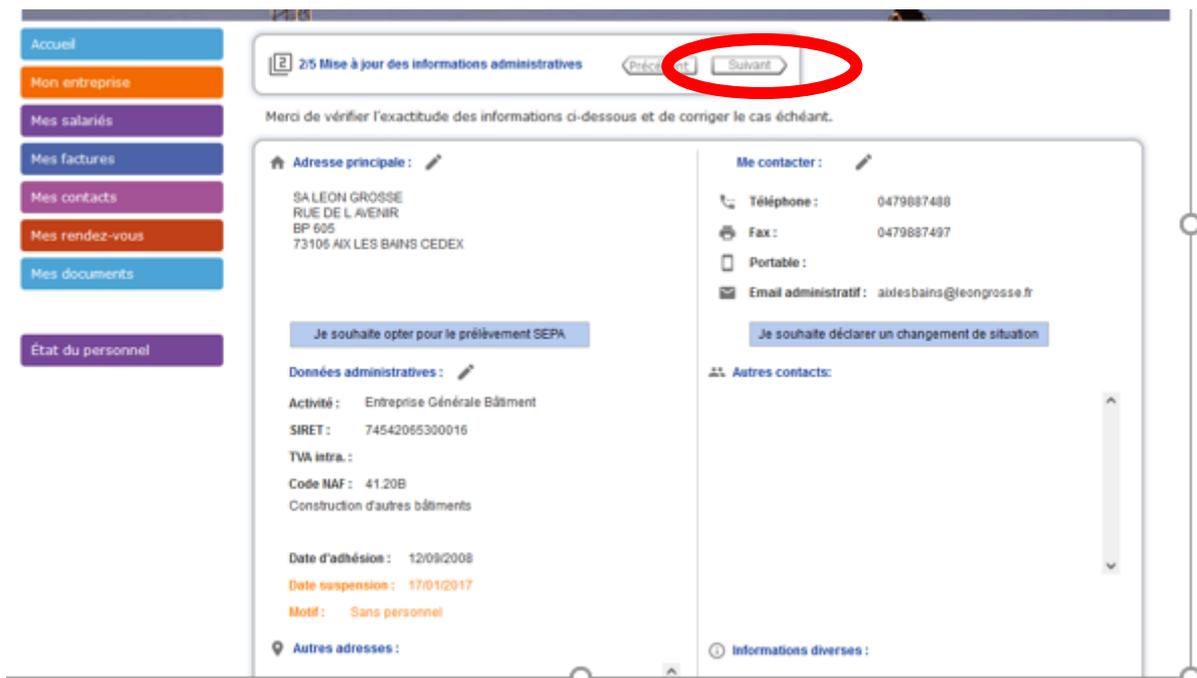
1/5 État du personnel

Légende

- Confirmée
- ✎ À saisir
- 👁 Visualiser votre déclaration
- ✎ Saisir votre déclaration

Période	Date de validation	Etat
✎ Année 2020		●

Page 2 : Apporter vos modifications pour les rubriques concernées en sélectionnant le « **crayon** » puis sur « **suivant** » pour passer à la prochaine étape :

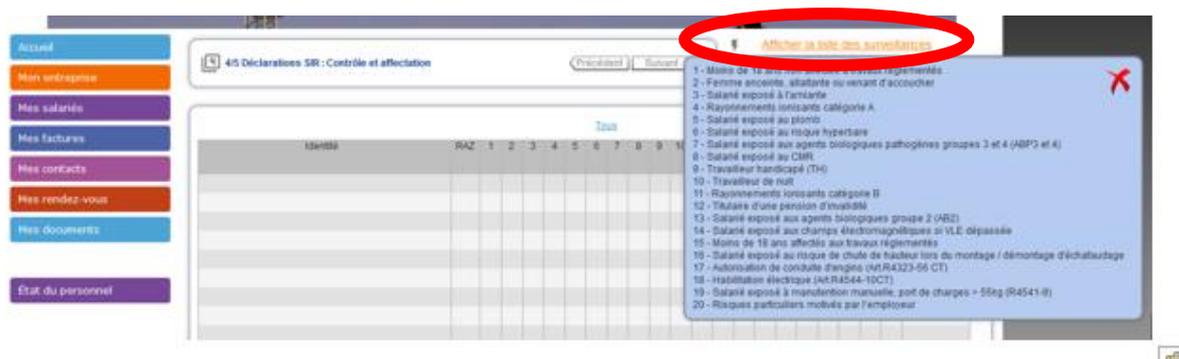


Vous avez toujours possibilité de revenir sur la page précédente en sélectionnant « précédent »

Page 3 : vous permet de « **créer** » le dossier de nouveaux embauchés ou de « **sortir** » vos salariés, en sélectionnant le sigle « + » ou « - » :



Page 4 : vous permet de déclarer les « **surveillances** » à l'aide du tableau (cliquer sur « afficher la liste des surveillances »)



Page 5 : Remplir les rubriques et valider

Accueil

Mon entreprise

Mes salariés

Mes factures

Mes contacts

Mes rendez-vous

Mes documents

État du personnel

5/5 Validation de l'état du personnel

Signature informatique :

Votre nom et prénom :

Votre fonction :

Votre e-mail :

ATTENTION : **Valider impérativement les 5 étapes du formulaire** ; vous ne pourrez avoir accès ensuite aux rubriques du portail **qu'à compter du lendemain** (mises à jour de notre serveur informatique)

Mon entreprise

Renseignements administratifs concernant votre Entreprise, votre adresse, vos contacts... Vous pouvez les mettre à jour en sélectionnant sur le « **crayon** »

Superviseur

Service Interentreprises de Santé au Travail
BTP
GAS BTP

Adhérent n°1 - ADHERENT TEST VAL

Accueil

Mon entreprise

Mes salariés

Mes factures

Mes contacts

Mes rendez-vous

Mes documents

Adresse principale :

SARL ADHERENT TEST VAL
1 RUE EMILE CAZIER
51100 REIMS

Je souhaite opter pour le prélèvement SEPA

Données administratives :

Activité :

SIRET : 78042476800015

TVA intra. :

Code NAF : 43.21A
Travaux d'installation électrique dans tous locaux

Date d'adhésion : 01/01/2010

Me contacter :

Téléphone : 0650270979

Fax : 0326849657

Portable :

Email administratif : c.desmeuzes@gasbtp.com

Je souhaite déclarer un changement de situation

Autres contacts :

Mes salariés

Cette rubrique vous permet « **d'ajouter** » ou de « **sortir** » un salarié des effectifs (en sélectionnant les sigles « + » ou « - », de faire **des modifications** dans le dossier des salariés (excepté pour « la situation civil » et la « date de nouveau contrat » (en sélectionnant **le salarié**) : en informer le secrétariat par mail pour modification)

Service Interentreprises de Santé au Travail
BTP
GAS BTP

Adhérent n°1 - ADHERENT TEST VAL

Superviseur

Accueil

Mon entreprise

Mes salariés

Mes factures

Mes contacts

Mes rendez-vous

Mes documents

Options de recherche, d'affichage et d'impression

Critères d'impression : Liste complète Nouveaux salariés Salariés sortis Salariés modifiés

Rechercher :

Afficher le détail des salariés sans poste de travail sans code PCS nouveau sorti

Tous

DUPONT ALEXANDRE né(e) le 12/01/1965 (SIR)

DURAND ALICE né(e) le 24/07/1969 (SI)

MARQUES STEPHANE né(e) le 19/03/1964 (SIR)



: **Nouvel « embauché »** : créer un dossier et renseigner les champs obligatoires (astérix*).

Impératif :

- Renseigner précisément le **poste de travail** : Maçon, Peintre... (« apprenti », « ouvrier », ... ne sont pas des postes de travail)
- Renseigner les 2 onglets « **contraintes de convocation** » et « **Commentaires** »

Ajout d'un nouveau salarié

Situation civile :

Nom de naissance : * Nom marital :

Prénom : * Date de naissance : Sexe : Homme Femme

N° Sécurité Sociale (INS) :

Situation dans l'entreprise :

Date d'embauche : * Poste de travail : *

Contrat : * -- Choisir un contrat --

Date de fin de période d'essai :

Déterminant Suivi Individuel : Aucun suivi particulier pour ce salarié

Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher Salarié exposé à l'amiante Rayonnements ionisants catégorie A

Salarié exposé au plomb Salarié exposé au risque hyperbare Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4) Salarié exposé au CMR

Travailleur handicapé (TH) Travailleur de nuit Rayonnements ionisants catégorie B Titulaire d'une pension d'invalidité

Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2) Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage

Autorisation de conduite d'engins (ATR4323-56 CT) Habilitation électrique (Art R4544-10CT) Salarié exposé à maintenance manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9) Risques particuliers motivés par l'employeur

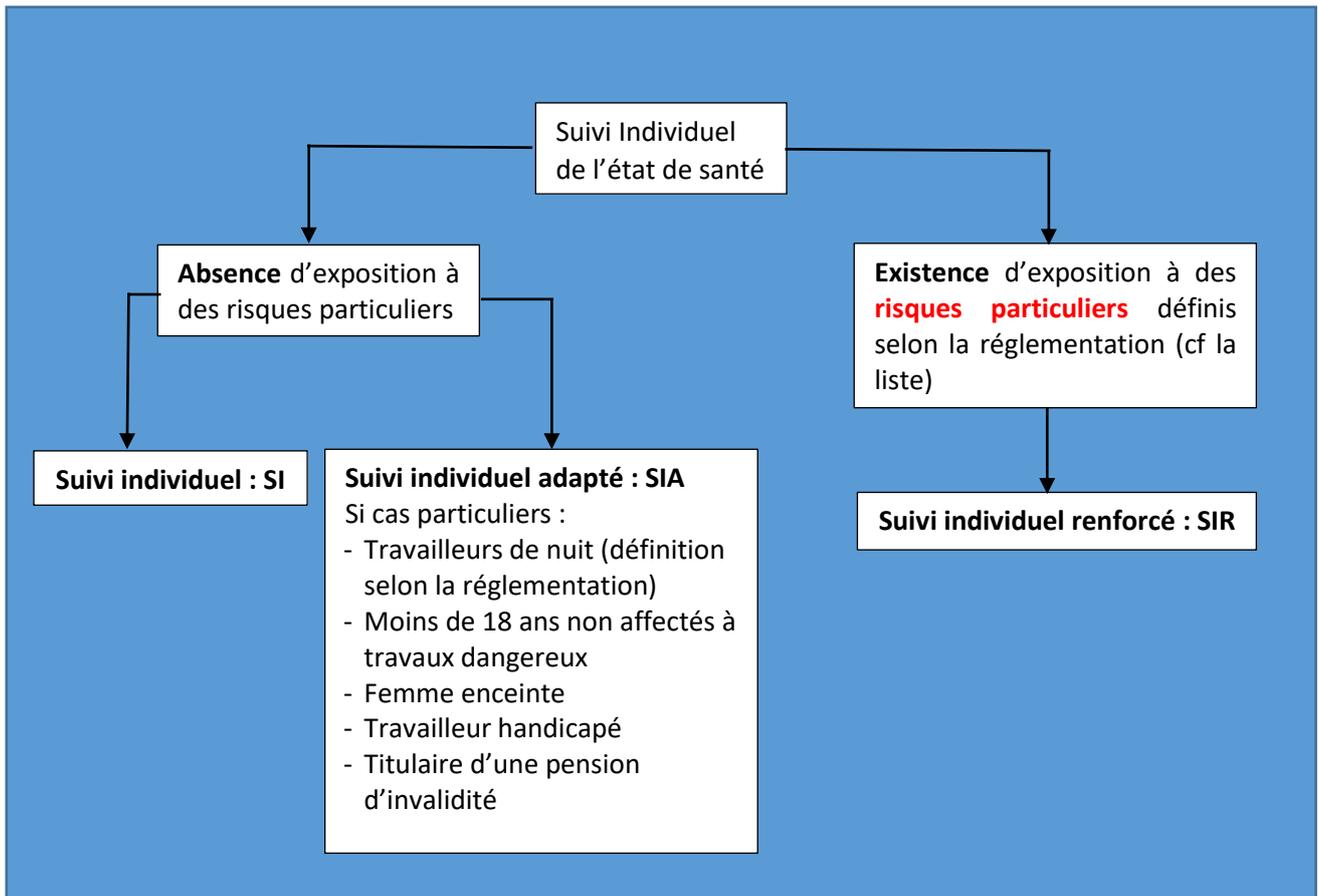
Catégorie déclarée :

Contrainte(s) de convocation :

Commentaire(s) :

* champs obligatoires

Précisions sur le suivi individuel :



Définition des **risques particuliers** :

- Amiante
- Plomb dans les conditions prévues à l'article R. 4412-160 ;
- Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (mentionnés à l'article R. 4412-60) ;
- Agents biologiques des groupes 3 et 4 mentionnés à l'article R. 4421-3
- Rayonnements ionisants
- Risque hyperbare
- Risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages.
- Moins de 18 ans affectés aux travaux dangereux (art R 4153-40 CT)
- Habilitation électrique (art R 4544-10 CT)
- Autorisation de conduite (art R 4323-56 CT)
- Recours à la manutention manuelle > à 55 kg habituelle,
- Risques particuliers motivés par l'employeur

Les modalités de suivi médical (type de visite, périodicité, réalisateur de la visite...) seront différentes selon le ou les déterminants de suivi déclarés. Il est donc impératif de nous préciser la situation exacte correspondant à chaque salarié.

Déterminant Suivi Individuel :			
<input type="checkbox"/> Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés	<input type="checkbox"/> Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	<input type="checkbox"/> Salarié exposé à l'amiante	<input type="checkbox"/> Rayonnements ionisants catégorie A
<input type="checkbox"/> Salarié exposé au plomb	<input type="checkbox"/> Salarié exposé au risque hyperbare	<input type="checkbox"/> Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	<input type="checkbox"/> Salarié exposé au CMR
<input type="checkbox"/> Travailleur handicapé (TH)	<input type="checkbox"/> Travailleur de nuit	<input type="checkbox"/> Rayonnements ionisants catégorie B	<input type="checkbox"/> Titulaire d'une pension d'invalidité
<input type="checkbox"/> Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)	<input type="checkbox"/> Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée	<input type="checkbox"/> Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	<input type="checkbox"/> Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage
<input type="checkbox"/> Autorisation de conduite d'engins (Art.R4323-56 CT)	<input type="checkbox"/> Habilitation électrique (Art.R4544-10CT)	<input type="checkbox"/> Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	<input type="checkbox"/> Risques particuliers motivés par l'employeur

Précisions sur cette liste

- **Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > à 55kg :**

Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)

Ne concerne que les salariés pour lesquels le recours à la manutention manuelle >à 55kg est **habituel, inévitable et que les aides mécaniques** ne peuvent pas être mises en œuvre (Art.R 4541-9 CT)

- **Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage/démontage d'échafaudage :**

Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage

Ne concerne que le risque de chute de hauteur **lors du montage/démontage** d'échafaudage (les salariés utilisant les échafaudages sans en réaliser le montage/démontage ne sont pas concernés (exemple : ce risque ne doit pas être déclaré pour un couvreur n'effectuant jamais de montage ou démontage d'échafaudage)

- **Risques particuliers motivés par l'employeur :**

Risques particuliers motivés par l'employeur

Uniquement **après avis du médecin du travail** et du CSE, l'employeur peut ajouter une liste de postes présentant des risques particuliers, **en motivant par écrit l'inscription** de tout poste sur cette liste

[Art. R. 4624-23. III](#)

« S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste. »

- **Salarié exposé aux CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique)**

Salarié exposé au CMR

La démarche de prévention impose à tout employeur :

- 1) **Identifier les agents CMR** auxquels peuvent être exposés ses salariés.
- 2) Evaluer les risques liés à l'exposition de ces agents.
- 3) Rechercher obligatoirement des produits de substitution, s'ils existent. Les remplacer, dans la mesure où cela est techniquement possible, par une substance, une préparation ou un procédé qui, dans ses conditions d'emploi, n'est pas ou est moins dangereux pour la santé des salariés.
- 4) Si cette substitution est impossible, Il convient ensuite aux employeurs de prendre des mesures pour éviter les expositions ou les réduire au plus bas niveau possible et toujours en dessous des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP).

Les éléments de cette évaluation doivent être tenus **à disposition** du médecin du travail et il est nécessaire de fournir dans le même temps à votre service de santé au travail, les informations et les noms des molécules ou procédés pour lesquels vous déclarez ce risque afin qu'il puisse organiser un suivi médical adapté pour la santé de vos salariés.

L'employeur qui coche « salarié exposé au CMR » sur le portail, complète cette information en détaillant les CMR concernés dans : onglet mes rendez-vous – rubrique contraintes de convocation

Demande de rendez-vous

Vous souhaitez prendre un rendez-vous pour :

NOM / PRENOM :

Pour le motif suivant :

Pour la fonction suivante :

Contraintes de convocation
(sous réserve de disponibilités du service)

Si vous souhaitez recevoir la réponse à votre demande sur une adresse mail spécifique, merci de la saisir ci-dessous.
Une copie de votre demande de rendez-vous vous y sera adressée.

- **Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés :**

Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés

Concerne les apprentis mineurs **pour lesquels une déclaration de dérogation aux travaux interdits a été réalisée.**

Certains travaux comportant des risques pour leur santé ou leur sécurité sont interdits aux jeunes de moins de 18 ans. Toutefois, pour les besoins de leur formation professionnelle, il peut être dérogé à cette interdiction.

L'**instruction ministérielle** (n°DGT/CT1/DGEFP/DPJJ/DGESCO/RGCS/DGER/DAFSL/2016/273) du **7 septembre 2016** relative à la mise en œuvre des dérogations aux travaux interdits pour

les jeunes âgés de quinze ans au moins et de moins de 18 ans, en précise la liste et ses modalités d'application.

Afin d'accueillir les jeunes mineurs en apprentissage, l'employeur doit répondre aux obligations réglementaires suivantes :

- Remplir une déclaration de dérogation aux travaux interdits auprès de l'inspection du travail, valable trois ans (Art R 41153-40 CT)
- Procéder à l'évaluation des risques auxquels ces travaux peuvent exposer leurs apprentis et mettre en œuvre les actions de prévention y correspondant (avant l'affectation du jeune à son poste de travail)
- Dispenser la formation à la sécurité prévue dans le cadre de la formation professionnelle assurée, adaptée à l'âge, au niveau de formation et à l'expérience professionnelle du jeune.
- Obtenir la délivrance préalable d'un avis médical d'aptitude par le médecin du travail.

Tout jeune **mineur affecté aux travaux réglementés** bénéficie d'un suivi individuel renforcé de son état de santé avec un **examen d'aptitude annuel**.

Afin de pouvoir délivrer l'aptitude au poste, le médecin du travail doit préalablement à la visite, avoir connaissance de **tous les risques** pour lesquels l'employeur a établi une déclaration de dérogation.

L'employeur qui coche « moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés » sur le portail, complète cette information en détaillant les travaux réglementés concernés dans : onglet mes rendez-vous – rubrique contraintes de convocation

Demande de rendez-vous

Vous souhaitez prendre un rendez-vous pour :

NOM / PRENOM :

Pour le motif suivant :

Pour la fonction suivante :

Contraintes de convocation
(sous réserve de disponibilités du service)

Si vous souhaitez recevoir la réponse à votre demande sur une adresse mail spécifique, merci de la saisir ci-dessous.
Une copie de votre demande de rendez-vous vous y sera adressée.



: « **Sortir un salarié** » des effectifs : sélectionner le nom du salarié concerné et renseigner la date de sortie et le motif

➔ **Sortie d'un salarié de l'effectif**

NOM / PRENOM : DUPONT ALEXANDRE

Date de début de contrat : 20/10/2020 Motif :

Date de sortie :

« **Modification à apporter** » : Sélectionner le « NOM d'un salarié » pour modifier la « situation d'entreprise » ou le « Déterminant Suivi Individuel » :

 **DUPONT ALEXANDRE** né(e) le 12/01/1965 (SIR)

 **Modification du salarié : DUPONT ALEXANDRE**

Situation civile :

Nom de naissance : * DUPONT Nom marital :

Prénom : * ALEXANDRE Date de naissance : * 12/01/1965 31 Sexe : Homme Femme

N° Sécurité Sociale (INS) :

Situation dans l'entreprise :

Date d'embauche : * 20/10/2020 31 Poste de travail : * MACON

Contrat : * Intérimaire Code PCS : * 632a Maçons qualifiés

Déterminant Suivi Individuel :

<input type="checkbox"/> Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés	<input type="checkbox"/> Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	<input checked="" type="checkbox"/> Salarié exposé à l'amiante	<input type="checkbox"/> Rayonnements ionisants catégorie A
<input type="checkbox"/> Salarié exposé au plomb	<input type="checkbox"/> Salarié exposé au risque hyperbare	<input type="checkbox"/> Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	<input type="checkbox"/> Salarié exposé au CMR
<input type="checkbox"/> Travailleur handicapé (TH)	<input type="checkbox"/> Travailleur de nuit	<input type="checkbox"/> Rayonnements ionisants catégorie B	<input type="checkbox"/> Titulaire d'une pension d'invalidité
<input type="checkbox"/> Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (AB2)	<input type="checkbox"/> Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée	<input type="checkbox"/> Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	<input type="checkbox"/> Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage
<input type="checkbox"/> Autorisation de conduite d'engins (Art.R4323-56 CT)	<input type="checkbox"/> Habilitation électrique (Art.R4544-10CT)	<input type="checkbox"/> Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	<input type="checkbox"/> Risques particuliers motivés par l'employeur

Catégorie déclarée : SIR

Contrainte(s) de convocation :

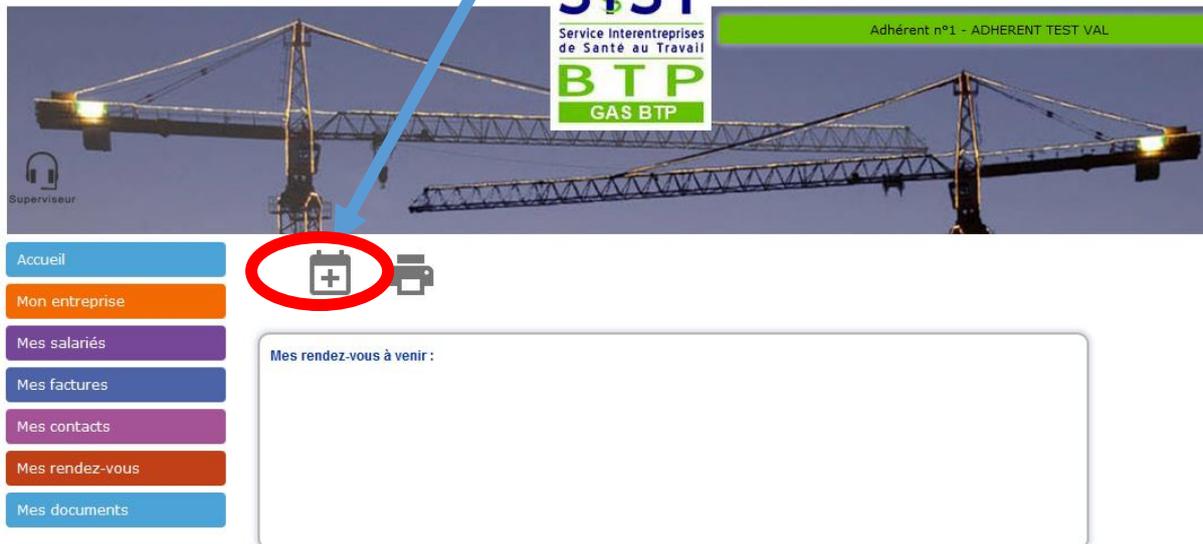
Commentaire(s) :

* champs obligatoires

Mes rendez-vous :

1- Pour **demandeur un RDV** : sélectionner le sigle « + » et renseigner les rubriques.



Important : sélectionner le « **motif de visite** » approprié à la demande (« visite de reprise... », « visite occasionnelle... »)

The screenshot shows the 'Demande de rendez-vous' form. The form has the following fields and options:

- Vous souhaitez prendre un rendez-vous pour : [dropdown menu]
- NOM / PRENOM : [text input]
- Pour le motif suivant : Examen Médical d'Aptitude à l'Embauche [dropdown menu]
- Pour la fonction suivante : [text input]
- Contraintes de convocation (sous réserve de disponibilités du service) : [text input]
- Si vous souhaitez recevoir la réponse à votre demande sur une adresse mail spécifique, merci de la saisir ci-dessous. Une copie de votre demande de rendez-vous vous y sera adressée. [text input]

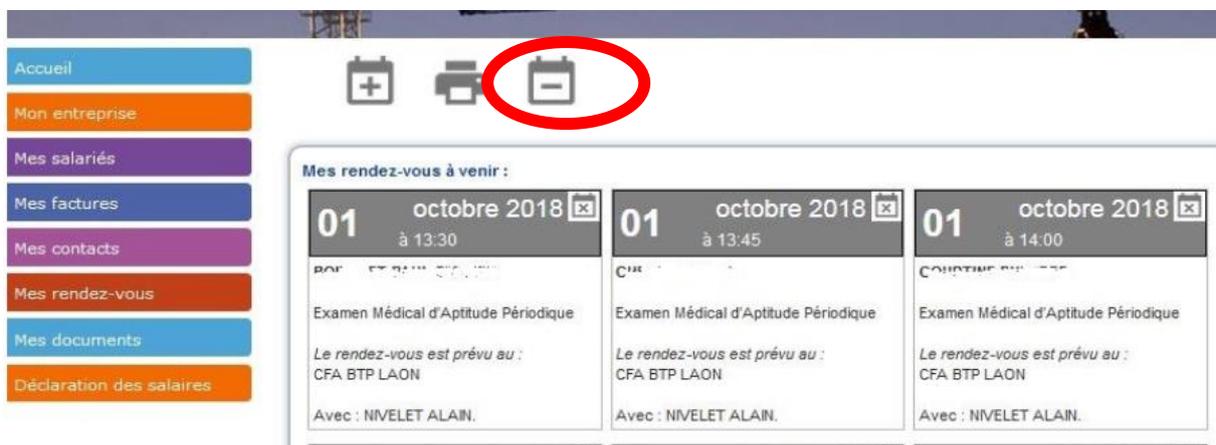
At the bottom right of the form, there are two icons: a red 'X' and a green checkmark. A blue arrow points from the text 'sélectionner le « motif de visite » approprié à la demande' to the dropdown menu for 'Pour le motif suivant'. Another blue arrow points from the text 'Noter votre adresse mail afin de recevoir une copie de votre demande.' to the text input field for the email address.

Noter **votre adresse mail** afin de recevoir une copie de votre demande.

2- Pour demander « **l'annulation d'un RDV** » : sélectionner le sigle « - » et renseigner le « motif d'annulation »

Important : vous ne pourrez accéder à vos RDV sur votre portail **qu'à compter du lendemain de la réception de la convocation** (mise à jour de notre serveur informatique en fin de journée)

Attention : Merci de faire votre demande d'annulation de RDV **au moins 48h00 jours ouvrés** avant le RDV



The screenshot displays a web portal interface. On the left, there is a vertical menu with the following items: Accueil, Mon entreprise, Mes salariés, Mes factures, Mes contacts, Mes rendez-vous, Mes documents, and Déclaration des salaires. At the top right, there are three calendar icons: a plus sign (+), a printer icon, and a minus sign (-). The minus sign icon is circled in red. Below these icons, the section 'Mes rendez-vous à venir :' contains three appointment cards for the date '01 octobre 2018'. Each card lists the time, the appointment type 'Examen Médical d'Aptitude Périodique', the location 'CFA BTP LAON', and the provider 'Avec : NIVELET ALAIN.'.

Mes factures

Vous avez accès à vos factures. Vous pouvez les éditer et suivre vos paiements

Superviseur

Service Interentreprises de Santé au Travail
BTP
GAS BTP

Adhérent n°1 - ADHERENT TEST VAL

Accueil

Mon entreprise

Mes salariés

Mes factures

Mes contacts

Mes rendez-vous

Mes documents

Mes factures

Je souhaite opter pour le prélèvement SEPA

2021

N°	Date	Type de facture	Montant TTC	Période
----	------	-----------------	-------------	---------

Mes contacts

Vos contacts au sein du SIST GASBTP administratifs et médicaux, ainsi que votre lieu de visite principal

Déconnexion Mon profil

Superviseur

Service Interentreprises de Santé au Travail
BTP
GAS BTP

Adhérent n°1 - ADHERENT TEST VAL

Accueil

Mon entreprise

Mes salariés

Mes factures

Mes contacts

Mes rendez-vous

Mes documents

Pour vos factures et déclarations de salaires :

Service Comptabilité
Mme Céline Schmit
Téléphone : 03.26.61.28.62
Email : c.schmit@gasbtp.com

Pour l'adhésion, les changements administratifs sur votre dossier:

Service Administratif
Mme Céline Desmeuzes
Téléphone : 03.26.61.28.61
Email : c.desmeuzes@gasbtp.com

Mes contacts médicaux

Médecin	BRICHET EMMANUELLE
Secrétaire	CRINON FABRICE
Préventeur	CHAIR Virginie
IDEST	VARLET Amélie

Centre de visite :

Adresse : SIST GASBTP REIMS - Centre fixe n°2
1 rue Emile Cazier
51100 REIMS

Téléphone : 0326484210

Fax :

Mes documents :

Bibliothèque de documents internes au SIST GASBTP classés par thème

Superviseur

Service Interentreprises de Santé au Travail
SIST
BTP
GAS BTP

Adhérent n°1 - ADHERENT TEST VAL

Déconnexion Mon profil

Accueil

Mon entreprise

Mes salariés

Mes factures

Mes contacts

Mes rendez-vous

Mes documents

Liste des thèmes disponibles :

- > Documentation
- > Mode d'emploi du Portail
- > Déclaration des risques particuliers

Documents disponibles pour le thème :

- Mode d'emploi Portail

Pour tout problème rencontré lors de l'utilisation du portail, merci de contacter **l'Assistance portail** :

assistance.portail@gasbtp.com / 03.26.48.42.13